



# E-LEARNING : ASSU05 : GESTION DU RISQUE INONDATION

Formation éligible aux exigences de l'arrêté du 26 septembre 2018 relatif à la liste des compétences éligibles pour des actions de formation ou de développement professionnel continu prévus à l'article R. 512-12-1 du code des assurances.

## DURÉE ESTIMÉE :

30 Min

## PRIX

40€ HT

## PUBLIC CONCERNÉ

Entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance, personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance

## PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

Bonne connexion Internet

Matériel informatique

(Ordinateur, smartphone, tablette, son...)

## PÉDAGOGIE

La formation est réalisée à distance.

Alternance de vidéos, approfondissement des connaissances via un guide PDF, évaluations sous formes d'ateliers interactifs : QCM, images interactives, glisser-déposer, cas pratiques (...)

## FORMATEURS

Voir p. 2 - Formateurs

## ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

## PLUS D'INFOS

Tél. : 09 69 32 08 05

Mail : formation@ofib.fr

www.ofib.fr

## OBJECTIFS

- ✓ Identifier le risque en matière d'inondation
- ✓ Comprendre les règles de gestion du risque inondation
- ✓ Connaître les garanties et procédures d'indemnisation des assurances

## PROGRAMME

- ✓ **PRÉSENTATION DE LA FORMATION (6 min)**
  - BIENVENUE DANS VOTRE FORMATION 1'
  - Comment réussir ma formation ? 1'
  - Tutoriel de navigation 4'
- ✓ **Gestion du risque inondation (30 min)**
  - Vidéo Gestion du risque inondation 7'
  - Guide risque inondation 5'
  - 1-Risque inondation 1' (Évaluation – QCM)
  - 2-Risque inondation 1' (Évaluation – QCM)
  - 3-Risque inondation 1' (Évaluation – QCM)
  - 4-Risque inondation 1' (Évaluation – QCM)
  - 5-Assurance inondation 2' (Évaluation – texte à trous)
  - 6- Risque inondation et assurance 5' (Atelier pédagogique – carte interactives)
  - 7-Risque inondation 1' (Évaluation – QCM)
  - 8-Risque inondation 1' (Évaluation – QCM)
  - 9-Les garanties applicables 3' (Évaluation – glisser-déposer)
  - 10-Risque inondation assurance 2' (Évaluation – QCM)



## VALIDATION

- ✓ Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié ISQ-OPQF
- ✓ L'OFIB est un organisme de formation certifié DATADOCK
- ✓ L'OFIB est un organisme de formation qualifié 1C BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER par ISQ-OPQF



Datadock



OFIB - 62 Boulevard Alexandre et Marie Oyon - 72000 LE MANS

Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES


---

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 6 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

**Commentaires**

Stephane Ramon (vous)



Soyez le premier à commenter cette section !

**Attention** : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 80% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.

## FORMATEURS PRÉSENTIELS ET DISTANCIELS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE PROGRAMME

---

- Stéphane R. – Ingénieur-expert de justice bâtiment – Coordinateur pédagogique
- David S. – Avocat spécialiste du droit immobilier et droit de la construction